

## ANNEXE 1

NOM	PRENOM
RUE	N°
CODE POSTAL	COMMUNE

### **Obligation d'adapter votre adresse sur la puce de votre carte d'identité électronique - Rappel**

Madame,  
Monsieur,

Suite à l'enquête de police positive déterminant votre résidence principale et à votre inscription dans nos registres de la population le....., vous avez reçu un avis de la commune vous invitant à venir adapter votre adresse sur la puce de votre carte d'identité électronique (conformément au point 84, chapitre IV, h) des Instructions générales concernant la tenue des registres de la population - version coordonnée au 1<sup>er</sup> juillet 2010). A ma connaissance, vous n'y avez donné aucune suite.

Etant donné que votre carte d'identité n'est pas conforme à la réglementation et comporte une mention erronée, vous devez vous présenter immédiatement auprès de notre service de la population afin de procéder gratuitement à l'adaptation de votre adresse sur votre carte.

Sans carte d'identité à jour, vous courez le risque de rencontrer de nombreuses difficultés lors de vos contacts avec les institutions administratives et financières, de ne pas recevoir certains courriers importants, de rencontrer des problèmes suite à la non mise à jour de banque de données du secteur privé ou public à votre détriment, ou encore de subir les conséquences négatives engendrées par la non mise à jour de votre adresse sur votre carte par les faits du nouvel occupant de votre ancienne résidence principale ou de l'ancien occupant de votre nouvelle adresse principale.

A défaut de réaction de votre part dans le mois suivant la réception du présent courrier, une amende, d'un montant de 26 à 500 euros, peut vous être infligée pour non port d'une carte d'identité valable (avec mentions à jour et correctes).

Les heures d'ouverture du service population sont les suivantes:

...

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom et signature du représentant des autorités communales.